



Communiqué de presse

Valdelia parie sur l'innovation pour répondre aux nouveaux enjeux de la loi AGEC et lance deux nouveaux services.

Toulouse, le 21 avril 2022 - Dans le contexte porté par la Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), appelant à la réduction des déchets, au réemploi et à l'accélération de l'économie circulaire, Valdelia réaffirme son engagement : faire des produits en fin de vie les ressources de demain, en s'appuyant tout particulièrement sur l'Innovation. L'éco-organisme compte accélérer le développement de projets et d'expérimentations éprouvés, mêlant innovation et R&D et démontrant qu'il est aujourd'hui, techniquement, socialement et économiquement possible de faire émerger de nouveaux modèles en faveur du développement durable. Il lance ainsi deux nouveaux services en ce sens.

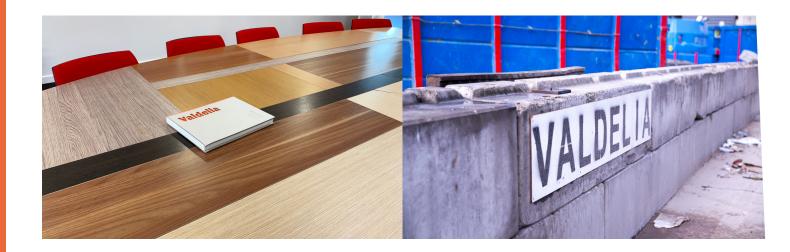
L'innovation se place au cœur de la stratégie de développement de l'éco-organisme depuis son origine, en 2012, et cette ambition s'est vue réaffirmée en 2017, avec la création d'un pôle Innovation. Grâce à une solide équipe dédiée, Valdelia accompagne avec pragmatisme les fabricants et distributeurs de mobiliers professionnels vers de nouveaux modes de fonctionnement en faveur de la seconde vie des produits et de l'économie circulaire. Aménagement d'espaces en mobiliers de seconde vie, allongement de leur durée de vie grâce à la réparation et la rénovation, optimisation de la seconde vie d'un parc de mobilier, ou encore intégration de matériaux de réemploi dans des modèles de mobiliers existants... Autant de thématiques qui invitent les acteurs de la filière à entrer dans la boucle pour faire évoluer le secteur de l'ameublement et même transformer leurs modèles économiques.

« La Loi AGEC ouvre maintenant le champ des possibles sur diverses thématiques autour desquelles nous souhaitons accompagner et apporter notre expertise aux fabricants et distributeurs de mobiliers : la durabilité, la réparation, l'éco-conception ou encore l'économie de la fonctionnalité, précise Arnaud Humbert-Droz, président exécutif de Valdelia. Nous les aidons à transformer une contrainte règlementaire en opportunité. L'objectif est également de maintenir la maturité et l'avance importante acquise autour du réemploi et de la réutilisation dans l'hexagone, tout en les renforçant dans les territoires ultra-marins. Enfin, nous souhaitons conserver notre capacité à détecter les futures tendances et évolutions du secteur de l'ameublement, pour s'y préparer et accompagner la transformation de la filière ».



L'éco-organisme compte ainsi capitaliser sur l'existant pour, d'une part, continuer à positionner l'éco-organisme comme pivot central et tiers de confiance d'un écosystème large, créateur de valeur dans une constante démarche d'innovation et d'économie circulaire ; et d'autre part, créer des réflexes pour que les metteurs sur le marché puissent s'appuyer sur le pôle Innovation de Valdelia. **Deux nouveaux services destinés aux adhérents Valdelia** (ndlr fabricants, distributeurs ou agenceurs du domaine de l'ameublement professionnel) **viennent ainsi d'être lancés :**

- 1.Un **parcours de formation** baptisé « <u>L'économie circulaire appliquée au mobilier professionnel</u> », leur permettant de répondre à trois objectifs :
 - Proposer à leurs clients des offres différenciantes autour du mobilier professionnel circulaire.
 - Former leurs équipes à répondre aux nouvelles demandes clients.
 - Offrir une réponse aux obligations réglementaires liées à la loi AGEC.
- 2. Un **programme d'accompagnement** des fabricants et distributeurs volontaires, par le biais d'**expérimentations** concrètes autour de l'éco-conception, l'upcycling, la réparation ou encore de l'utilisation de matières de réemploi.



À propos

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers. Financée par une éco-contribution, la filière Valdelia propose des services de proximité à très forte valeur ajoutée auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des produits. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale. Fort de son expertise reconnue et de son expérience de terrain depuis près de 10 ans, Valdelia postule également pour l'agrément sur la filière REP Bâtiment.

Contact presse

Marion Elisé, chargée de communication & RP I 07 84 10 14 68 | marion.elise@valdelia.org

